

# L'AUTREMENT L'AUTREMENT

*Lambesc  
autrement*  
Avril  
2006

"ARRÊTONS DE NOUS DEMANDER CE QUE NOTRE VILLAGE POURRAIT FAIRE POUR NOUS, MAIS DEMANDONS-NOUS CE QUE NOUS POURRIONS FAIRE POUR NOTRE VILLAGE"

## Éditorial

### La politique hors cadres...

On a vu ces derniers temps fleurir des appels au rassemblement, issus de diverses origines, avec la volonté de rassembler au delà des partis, pour les plus nobles causes.

Si ces appels sont louables, ils sont souvent de circonstance et n'invitent pas toujours à une action globale et inscrite dans la durée.

Pour sa part, l'action de Lambesc Autrement se veut durable et soutenue par des idées et des projets d'ensemble.

Rassembler au delà des appels partisans pour mettre en place un projet prenant en compte l'ensemble des problèmes de la cité. Engager une démarche collective, démocratique et humaniste. Développer les aspects sociaux, économiques et culturels, pour créer une dynamique au sein de la ville. C'est cela, Lambesc Autrement.

### Et ça ne date pas d'hier... 12 ans déjà !

Notre mouvement est né dans cet esprit, rassembler les forces autour d'un projet commun, en toute indépendance, dans le respect de chacun, sans préjugés partisans. Nous ne militons pas pour une autre cause que celle de l'intérêt général de Lambesc sans pour autant ignorer les grands équilibres qui nous entourent.

Nous pensons qu'une action locale forte et déterminée est indispensable pour maîtriser notre environnement proche. Mais que c'est aussi le meilleur moyen pour agir efficacement au niveau régional, national voire international.

Si l'on veut envisager la politique « autrement », c'est au niveau local que cela doit commencer, et cela passe par une réelle indépendance d'idées.

La politique locale doit être déterminée et mise en place en priorité par ceux qui sont directement concernés et non dictée par des organes extérieurs souvent déconnectés des réalités du terrain.

Lambesc Autrement souhaite depuis sa création réunir les Lambescains sans exclusive autour d'un projet pour la ville et ses habitants. En toute indépendance, sur des valeurs humanistes et républicaines de responsabilité, d'équité et de solidarité.

La Rédaction

## Faux & usage d'infos !

*Le compte-rendu du conseil municipal du 9/11/05 paru dans le dernier Info-conseil est mensonger et ne relate pas la réalité des faits et des propos tenus sur le vote de la motion : «Contournement de la ville de St Cannat»*

*En effet, on laisse apparaître que le conseil aurait procédé au vote de cette motion.*

*Ce qui est faux, puisque ce qui était voté était la recevabilité d'une nouvelle motion proposée le soir même en séance du conseil, et non le contenu de celle-ci.*

*D'autre part, en séance du 22/12/05, Lambesc Autrement n'a pas voulu s'associer à la motion proposée par le maire, la jugeant peu argumentée.*

*Nos élus ont proposé leur propre motion, qui a été refusée, mais annexée au procès-verbal de la séance.*

*Là encore, il n'en est fait aucune référence dans l'Info-Conseil.*

*C'est de toute façon la triste réalité de cette publication, qui ne reprend jamais les propos ou arguments qui viennent à l'appui des votes des élus d'opposition.*

*On peut donc se demander ce que veut dire le maire dans son introduction, lorsqu'il indique qu'il communiquera : "sous une forme moins « administrative », tout en reprenant de façon exhaustive l'intégralité des décisions du Conseil Municipal." (cf. infoconseil)*

*Une drôle de manière de commencer !*

## Infos...

*"L'Autrement" attend vos écrits, votre avis, vos critiques, vos suggestions, vos réponses, vos "coups de gueule", vos commentaires, vos envies...  
L'Autrement est avant tout un moyen de communication.  
Servez-vous en !!!*

# Délinquance, silence, on tourne...

Au mois de Novembre 2005, éclatait ce que l'on a appelé « la révolte des banlieues ». Chacun s'est senti concerné, insécurisé, bouleversé, voire révolté devant les images de violences et de dévastation que nous déversaient, à flot ininterrompu, et avec complaisance, les médias. Les analyses qui ont suivi ces événements ont révélé une facette inattendue et des questions sur cette jeunesse qui a tant fait parler d'elle.

En effet la grande majorité des adolescents interpellés alors, n'était pas connue des services de police ou des différents organes du ministère de la justice. Mieux même, ils étaient pour la plupart « insérés », c'est-à-dire scolarisés, en formation professionnelle ou en apprentissage.

La thèse du jeune immigré, refusant de s'intégrer, en révolte contre les valeurs fortes de notre nation, vacillait. Manipulation des divers hommes politiques de tous bords afin de nous maintenir dans un état de pression permanente ? Manipulation de nos angoisses profondes ? Utilisation de notre peur de perdre un peu de ce que nous possédons ?

Toutes les hypothèses sont possibles, mais la question reste ouverte sur les raisons de cette explosion de notre jeunesse et sur l'absence de réflexion qui succède à la répression.

Alors, si nos représentations s'écroulent, si ces adolescents que l'on croyait bien en chemin pour devenir des citoyens responsables se révoltent violemment, peut-être, serait il temps de réfléchir au monde que nous leur offrons, à l'attention que nous leur portons.

Le maire de Lambesc semble avoir trouvé la solution à un problème dont personne ne sait s'il est réel dans notre commune. Il propose, à l'instar des villes de Grans, Sénas et d'ailleurs, l'installation de caméras de vidéo-surveillance. Mais, y a-t-il problème de délinquance dans notre cité ? Monsieur le maire, sur ce sujet comme sur bien d'autres reste muet ! Si tout est calme, pourquoi dépenser les deniers publics inutilement ? Si la situation nécessite l'emploi d'un tel matériel, nous sommes en droit de savoir ce qui se passe réellement. Aucun chiffre, aucune indication, le silence... Que faut il en penser ?

**Quelques caméras et l'augmentation des effectifs de la police municipale ne répondent pas à cette question.**

Quelle réflexion a prévalu dans notre commune sur ce sujet ? Bien sûr, Lambesc n'a heureusement pas connu ce genre de débordement. Mais à l'heure de son développement à tout va, nous sommes en droit d'interpeller le premier magistrat de la ville.

Car depuis des décennies, chacun sait que, ce que l'on nomme « le malaise des banlieues » a des causes identifiées.



### En voici quelques unes :

- Le développement et la voracité immobilière de villes ou de quartiers dortoirs qui ont oublié de placer l'humain en leur centre
- Un éloignement des lieux de travail qui impose aux adultes des horaires astreignants et des plages de temps d'absence de leur domicile de plus en plus grandes.
- Des enfants livrés à eux même, sans but, dans des quartiers sans vie, sans âme.
- Une société sans adultes, ou personne ne prend plus le temps de se soucier des autres.

Bien d'autres éléments pourraient s'y ajouter et être développés. Mais, si nous observons plus attentivement la vie de notre commune, ces quelques points pourraient fort bien s'y appliquer. La population s'accroît rapidement, les lieux de travail sont éloignés. Qu'offre-t-on en retour à la population, à ces jeunes qui sont notre avenir ?

**A Lambesc peu de choses, en dehors d'initiatives de bénévoles qui travaillent avec foi et conviction dans les associations.**

Pourtant, il y a quelques années, un Conseil Communal de Prévention de la Délinquance (*dénommé actuellement Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance*) avait été souhaité par la municipalité actuelle. Ce conseil regroupait des élus municipaux, les représentants de l'état, les responsables des divers organismes sociaux, les représentants des associations. Son but était de faire un état des lieux de la délinquance, des problèmes créés par les incivilités, de proposer et de mettre en place des actions de prévention sur le territoire communal.

**Ce conseil, après avoir été officiellement mis en place n'a plus jamais été convoqué. N'avait il aucune utilité ?**

Il serait prétentieux de croire que notre cité vive dans un calme tel, que de se préoccuper de notre jeunesse et de nos concitoyens soit inutile.

Que se passe-t-il d'ailleurs réellement à Lambesc. Aucun chiffre, aucune indication quant à d'éventuelles craintes.

Les effectifs de la police municipale vont augmenter... Pourquoi pas, si cette évolution se place dans un effort de prévention et d'encadrement des risques liés aux jeunes.

### **Par ailleurs, qu'offrent donc nos élus aux jeunes Lambescains ?**

- Une médiathèque qui ne répond plus aux besoins,
- Une salle de spectacle dépassée,
- Une M.J.C avec des locaux misérables,
- Des salles de réunion vieilles et inadaptées,
- Pour les adolescents, un point jeune délaissé et sans moyens,
- Un soutien aux associations a minima,
- Un budget du C.C.A.S qui n'a pas été réévalué depuis des lustres.

Un autre exemple caractérise cette absence de vision à moyen et long terme, et le peu d'intérêt accordé à notre jeunesse :

Le maire de notre petite ville refuse d'adhérer à une association salonaise fort connue pour ses interventions dans le cadre de diverses préventions. Cette association, travaillant particulièrement au sein des collèges, met en place des actions contre le tabac, les drogues, pour la prévention du suicide et les groupes de paroles adolescents. Elle propose aussi la mise en place de groupes de rencontre et de parole pour parents, afin d'échanger, de se rencontrer, de se parler face aux diverses difficultés que rencontre chaque parent face à ses enfants.

Pourquoi les Lambescains ne sont-ils jamais informés voire associés aux décisions concernant notre jeunesse, à ce que nous lui offrons pour son présent, pour notre présent, pour son avenir, pour notre avenir.

### **Ce désintérêt de l'équipe municipale sur ce sujet nous inquiète profondément.**

Et au delà des considérations matérielles et financières, Lambesc Autrement demande qu'une réflexion approfondie soit menée pour engager des actions durables et cohérentes.

## **Place du Parage, du rêve à la réalité...**

Lors de la présentation officielle du projet de réhabilitation de la place située derrière la mairie, nous avons été surpris par la qualité architecturale du projet :

Place structurée par des zones en estrades invitant à s'asseoir, mise en évidence de la Concernade (*rivière actuellement souterraine qui passe sous le village*) par la présence d'un fil d'eau circulante, générant une animation reposante et accueillante.

Que reste-t-il de ces propositions qui faisaient la réelle qualité de cette réhabilitation ?

Une esplanade sans relief, certes propre, mais sans cette étincelle d'âme qui fait se réunir les habitants et donne vie à une place de village.

On regrettera d'autant plus la disparition des deux platanes qui auraient pu être conservés, comme tant d'autres arbres de notre village, sacrifiés sur l'autel d'une réhabilitation qui semble faire fi du passé et de notre patrimoine.

Un ratage de plus dans une démarche de réhabilitation, qui pourtant est donnée comme une priorité dans la politique du Maire.

# Lambesc Autrement

## **Son conseil d'administration...**

*Suite à l'Assemblée Générale du 7 janvier 2006 un nouveau Conseil*

*d'Administration a été constitué :*

*François BERGA*

*Véronique CABANNE*

*Sylvère CORBIERE*

*Valérie FRISON*

*Jean-Philippe LABROUVE*

*François LAUBEUF*

*Jean-Bernard LAURENS*

*Roland MELO*

*Frédéric MONNET*

*Delphine PARRACONE*

*Didier PAURIOL*

*Louis SABOT*

*Francis WISHART*

*Président d'honneur : Robert CELAIRE*

## **Son bureau...**

*Président : Jean-Philippe LABROUVE*

*Vice présidente : Valérie FRISON*

*Secrétaire : François BERGA*

*Secrétaire adjoint : François LAUBEUF*

*Trésorier : Jean-Bernard LAURENS*

*Trésorier adjoint : Delphine PARRACONE*

## **Ses élus...**

*Sylvie Pellegrin : 04 42 92 85 28*

*Anne-Marie Sabot : 04 42 92 71 12*

*Jean-Philippe Labrouve : 04 42 92 83 99*

*Marie-France Thomazic : 04 42 92 93 47*

*et Isabelle Lobet-Piron : 04 42 92 72 42*

*sont à votre écoute !*

*Des questions écrites, formulées*

*à l'avance, peuvent être mises*

*à l'ordre du jour d'un Conseil Municipal.*

## **Son local...**

*25, rue grande, face au Jaquemard*

## **Sa permanence...**

*Tous les samedi de 10h00 à 12h00*

*au local*

## **Son téléphone...**

*04 42 92 81 32*

## **Son courriel...**

*[lambesc.autrement@free.fr](mailto:lambesc.autrement@free.fr)*

## **Son site...**

*<http://lambesc.autrement.free.fr>*

## Histoires d'eaux...

Nous vous avons déjà à plusieurs occasions fourni quelques informations sur les travaux d'assainissement prévus et promis de vous tenir informés des suites données aux études en cours. Les travaux de la future station d'épuration vont bientôt être lancés, puisque le groupement choisi (*Degrémont SAS*) n'attend plus que le feu vert de la commune pour démarrer. Ce groupement a été choisi parmi quatre grands groupes et la commission d'appel d'offre a effectué ce choix après analyse des offres techniques et financières. Lambesc Autrement, dont un élu siège dans cette commission était d'accord avec ce choix. La construction de cette station d'épuration de 13000 équivalent-habitants, rappelons-le, était devenue plus que nécessaire au vu de la vétusté des stations existantes et de l'importance des futurs raccordements au réseau d'assainissement. Son implantation est prévue en bordure de la départementale Lambesc-Pélissanne, à hauteur du Moullard, un peu avant le viaduc du TGV. Les deux stations actuelles seront démolies dès son entrée en service, à l'automne 2007 si le calendrier prévisionnel est respecté.

### Assainissement : les coûts et les douleurs.

Autant nous sommes d'accord avec le maire sur la nécessité d'une nouvelle station et sur le choix du groupement chargé de la mise en œuvre, autant le volet financier ne nous apparaît pas des plus judicieux et équitable pour les usagers.

Le coût de construction de la station d'épuration est de 3 756 038 € TTC, soit sensiblement ce que le bureau d'études

avait prévu en 2002, lors de l'établissement du schéma directeur d'assainissement de la commune.

### Que prévoyait ce schéma directeur à l'époque ?

Lors du conseil municipal du 5 février 2003, le point n°1 du conseil présentait l'étude diagnostic du réseau et des systèmes d'assainissement autonome. Une délibération était prise :

*Monsieur le Maire indique que, pour ne pas ralentir le développement de la commune, il est proposé de retenir le scénario référencé n°3 sur l'étude (sols inaptes à l'assainissement autonome). Ce scénario prévoit que l'ensemble des zones urbaines proches du centre ville (Boismeau, le Pontet et St Marc) et les zones NB proches de la station de Boismeau (Croignes, Petit Croignes et Cabrières le Haut) soient raccordées et qu'une nouvelle station d'épuration soit créée en aval du pont du TGV.*

*Selon le scénario choisi, l'impact sur le prix du mètre cube d'eau varierait au cours des premières années suivant la réalisation, de 0,01 € à 0,58 € pour s'établir ensuite de 0,35 à 0,44 € à partir de la sixième année (durée emprunt 15 ans).*

Nous devons constater que cet échéancier n'a pas été respecté, ni sur les délais, ni sur la forme. En effet, jusqu'au dernier conseil, aucun emprunt n'avait été voté pour ce projet. Nous ne savons pas non plus si les raccordements agglomération et zones NB de Croignes et Cabrières (*pour tant prévus*)

### Tableau financier

Désignation	Montant total	N+1 emprunt	N+2 Troisième tranche emprunt	N+3 Quatrième tranche Emprunt	N+4 Cinquième tranche Emprunt	N+5 Sixième tranche Emprunt	N+6 Emprunt	N+7
<b>Réseaux d'eaux usées</b>								
Travaux urgents sur les réseaux	95000							
Autres travaux sur les réseaux	265000	106000						
Nouvelle station	3287000		1500000	600000	1787000	714800		
Raccordement agglomération	642000					642000	256000	
Raccordement zones NB de Croignes et Cabrières	1284800					650000	260000	634800
Frais d'études et de MO		6360	150000	60000	178700	71480	77520	31008
Paiement TVA		55056	323400	323400	385277	385227	268426	268426
Remboursement TVA			22677	22677	55056	55056	323400	323400
TOTAL RÉSEAU EAU USÉE (€HT)	5573800	167416	1950723	960723	2295921	1116501	1314546	492834
Somme des remboursements à 5% sur 15 ans		22773		115331		222897		270378
Volume d'eau vendu		460000		470000		480000		490000
<b>IMPACT SUR LE PRIX DE L'EAU (€/m³)</b>		<b>0,05</b>		<b>0,25</b>		<b>0,46</b>		<b>0,56</b>
								<b>0,58</b>
								<b>0,51</b>
								<b>0,44</b>

Comme on peut le constater dans ce tableau, l'impact sur le prix de l'eau est directement lié à l'emprunt souscrit chaque année pour couvrir la part payée par la commune, puisque pour ces travaux 60 à 80 % sont couverts par des subventions (*agence de l'eau, etc*). Entre l'année N+1 (2003) et N+5 (2007), le total de l'emprunt prévu était donc de 2 905 272 € sur un total des travaux de 5 573 800 €, pour retomber à 2 196 595 € dans les deux années suivantes grâce au remboursement de TVA. L'impact sur le prix de l'eau devait donc passer de 0,05 € par m³ en 2003 à 0,58 € en 2007 pour retomber à 0,44 € en 2009. Un premier emprunt de 1 900 000 € a été prévu au budget assainissement 2006 qui a été voté lors du dernier conseil municipal.

dans le scénario) seront mis en chantier. Aucun nouveau calcul n'a été proposé qui tienne compte des montants importants de Part de Raccordement à l'Égout qui devraient être perçus par la commune suite à la quantité de constructions nouvelles (nous les évaluons à un peu plus de 1 000 000 €), et des subventions bien supérieures à 60 % (chiffre volontairement pessimiste retenu pour le calcul de l'emprunt) qui devraient nous être octroyées.

Malgré toutes ces incertitudes et retards, les usagers de l'eau ont commencé, eux, à payer une surtaxe part communale sur l'assainissement, qui est passée de 0,0686 € à 0,30 € HT en 2003, puis à 0,46 € HT en 2005 et aujourd'hui de 0,56 € HT. Ce qui représente une augmentation de 58,92 € HT sur une facture d'eau annuelle de 120 m<sup>3</sup> (consommation moyenne) entre 2003 et 2006, alors qu'aucun travaux n'a effectivement commencé et aucun emprunt n'a été souscrit.

En conclusion, nous regrettons que le choix ait été fait d'augmenter fortement la part communale sur une courte période et de faire ainsi supporter la plus grande partie de l'effort d'investissement aux usagers actuellement raccordés. Nous avons demandé de répartir cet effort sur 20 ou 25 ans (au lieu des 15 ans prévus au départ), et de respecter l'échéancier initial, qui prévoyait l'augmentation du coût d'assainissement de l'eau, en fonction de l'avancement des travaux. Cela aurait permis d'alléger de manière importante le coût du m<sup>3</sup> assaini et de faire participer équitablement les usagers actuels et futurs à cette dépense d'équipement importante.

**Il semble que l'on s'oriente vers un emprunt sur 25 ou 30 ans (une bonne chose, si cela se confirme). Et l'engagement pris par le maire de revenir dès que possible à une part communale inférieure. Nous aurions souhaité pourtant, être entendus plus tôt.**

## L'eau n'est pas qu'une marchandise.

Le fait d'appartenir à la communauté d'agglomération du Pays d'Aix n'apporte pas d'avantages particuliers dans ce domaine aux communes comme Lambesc. Cela devrait pourtant permettre des économies d'échelle, comme se plaisent à nous le rappeler les élus lorsqu'ils veulent justifier des transferts de compétence à la CPA. Pourtant dans la gestion de l'eau, il y aurait une logique communautaire à grouper les moyens et les compétences. Les grosses communes d'Aix-en-Provence et de Pertuis, par exemple, gèrent leur ressources en eau, en régie municipale. L'organisation des réseaux d'assainissement, ainsi que le nouveau service de gestion et contrôle des assainissements autonomes, sont eux, déjà de la compétence communautaire. Au moment où les grands groupes de l'énergie, de gestion de l'eau ou des déchets, semblent plus préoccupés d'OPA et de profits, il serait souhaitable que les élus eux, se concentrent sur ce qui est l'essentiel de la gestion d'une ressource en eau qui devient de plus en plus rare, c'est à dire sa protection, la qualité et l'optimisation de sa distribution.

Alors notre structure communautaire ne pourrait-elle se lancer ce défi ? Profiter du poids de la CPA pour une mise en concurrence globale ou même imaginer une grande régie communautaire de gestion de l'eau et de l'assainissement ?

Une manière de voir la politique communautaire autrement.

# Énergie solaire...

Le nouveau POS de Lambesc autorise l'implantation de capteurs solaires. Mais il prévoit d'en limiter la surface à 1/20<sup>ème</sup> de la superficie de la toiture (5%).

Si vous disposez d'une toiture de 100 m<sup>2</sup>, vous pourrez installer un Chauffe Eau Solaire Individuel avec 5 m<sup>2</sup> de capteurs. Par contre, pour le chauffage qui nécessite 12 à 16 m<sup>2</sup> de capteurs, votre toiture devra mesurer plus de 240 m<sup>2</sup>. Quand au photovoltaïque (production d'électricité à partir de capteurs solaires), il vous faudra une toiture de plus de 400 m<sup>2</sup>.

**C'est à dire que le nouveau POS interdit quasiment l'installation de chauffage solaire et de système photovoltaïque.**

L'ADEME Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie ([www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)), le CLER Comité de Liaison des Energies Renouvelables ([www.cler.org](http://www.cler.org)), le Syndicat des Energies Renouvelables ([www.enr.fr](http://www.enr.fr)), ENERPLAN association professionnelle de l'énergie solaire ([www.enerplan.asso.fr](http://www.enerplan.asso.fr)), et bien d'autres associations œuvrent pour le développement des énergies renouvelables.

Le gouvernement augmente le crédit d'impôt de 40% à 50%, La région PACA et la Communauté du Pays d'Aix favorisent l'utilisation des énergies renouvelables et en particulier l'énergie solaire en versant une prime supplémentaire.

De nombreux textes font la promotion des énergies renouvelables, dont :

- **L'article L123-1-14<sup>ème</sup> alinéa du code de l'urbanisme.**  
« Recommander l'utilisation des énergies renouvelables pour l'approvisionnement énergétique des constructions neuves, en fonction des caractéristiques de ces constructions, sous réserve de la protection des sites et des paysages. »
- **La directive européenne 2001/77/CE** relative à la promotion de l'électricité produite à partir d'énergies renouvelables.
- **La loi de programme N°2005-781 du 13 juillet 2005** fixant les orientations de la politique énergétique de la France.

Pourquoi la commune de Lambesc va-t-elle à contre-courant en imposant une limite à l'implantation de capteurs solaires sans apporter le moindre argument pour soutenir cette décision ? Quel est l'intérêt de cette disposition et qu'apporte-t-elle à l'urbanisme local ? Alors que les réserves d'énergies fossiles sont limitées, que leurs prix ne cessent d'augmenter, il est impératif de pouvoir choisir le solaire comme source alternative d'énergie.

**Nous regrettons une nouvelle fois cet arbitraire imposé sans aucune réflexion ni concertation.**

Que l'on regrette ou non le « Lambesc village » d'autrefois, nous habitons maintenant dans une petite ville. Malgré tout, Lambesc reste une commune rurale et nous apprécions tous de pouvoir profiter de cette nature qui nous entoure. On oublie quelquefois que Lambesc est une des premières communes agricoles du département.

Certes le nombre d'agriculteurs diminue au fil du temps et leur moyenne d'âge a une fâcheuse tendance à augmenter mais peut être moins qu'ailleurs. En effet, des jeunes reprennent des exploitations et essaient de vivre de leur terre.

Tout le monde connaît la crise que rencontre le monde agricole, mais l'on sait moins que Lambesc est la première commune viticole des Bouches du Rhône avec près de 1000 hectares de vigne.

La viticulture française traverse une des plus grosses crises qu'elle ait connue depuis cent ans, mais notre région a des atouts à mettre en avant. En effet les vigneron de Lambesc, s'ils ressentent aussi les effets de cette crise, sont moins touchés que dans les départements voisins.

Pourquoi ? Peut être que la proximité de grandes agglomérations permet d'écouler la production dans des circuits courts. Peut être aussi que les vins produits ici ont une belle qualité qui permet de garder des parts de marché. Mais surtout parce que le vin rosé (70 % de la production locale) est le seul vin dont la consommation augmente encore en France car il est à la mode en ce moment.

Les autres agriculteurs de la commune n'ont pas cette chance. Leurs coûts de production sont toujours plus hauts et les prix de vente restent comparables à ceux des années 70 pour les marchés de gros, que ce soit en culture légumière ou céréalière.

Peut-être êtes-vous de ceux qui pensent que la disparition des agriculteurs est inéluctable et qu'il en restera seulement quelques-uns pour entretenir les paysages ?

Pourtant, l'agriculture c'est nos racines, notre patrimoine. Elle nous nourrit et reste le meilleur garant de notre environnement. Pour un économie locale, elle est indispensable à notre équilibre et à notre développement.

À Lambesc Autrement nous ne pouvons concevoir Lambesc sans cette force.

Alors que faire ? Vous pensez qu'à votre niveau vous ne pouvez rien ? Bien au contraire, les agriculteurs de la commune ont besoin de vous. Ils ont besoin que vous découvriez leurs produits sur le marché le vendredi ou sur le marché paysan le mardi. Ils ont besoin que vous veniez dans les caves, découvrir et parler avec eux de ce qui fait leur passion.

N'hésitez pas à aller à la rencontre des vigneron dans les 5 caves particulières ou à la coopérative (*La première du département*), pour découvrir un Vin de Pays des Bouches-du-Rhône ou un "Coteaux d'Aix-en-Provence".

Mais la vie moderne ne nous donne pas forcément le temps de pouvoir agir ainsi. Aussi, quand nous faisons nos courses, dans notre grande surface préférée, regardons la provenance des produits, achetons des fruits et légumes de saison. Nous ferons deux bonnes actions : la première, en évitant que les produits ne consomment plus de pétrole pour venir chez nous que pour être cultivés et la seconde en maintenant une demande de produits de pays, seule solution pour conserver notre agriculture locale.

## Chers lecteurs Lambescains

*Vous partagez nos idées et nos points de vue, vous appréciez notre action inscrite dans une volonté d'opposition démocratique et citoyenne, qui donne toute sa place à une opinion critique et constructive du pouvoir local.*

*Contrairement aux partis politiques qui bénéficient de subventions, les cotisations de nos membres sont les seules ressources de l'association.*

### Soutenez-nous !

*Adhérez à l'association en remplissant ce bulletin et adressez le à :*

### Lambesc Autrement

*44, allée de Boismeau 13410 Lambesc*

- adhésion simple, 22 €**
- adhésion couple, 33 €**
- adhésion famille, 44 €**
- soutien, ...€**

**Nom :** .....

**Prénom :** .....

**Adresse** .....

.....

**Téléphone**.....

**Courriel**.....

*Règlement par chèque à l'ordre de "Lambesc Autrement". Merci.*

## L'AUTREMENT

*Ont participé à ce numéro : François Berga, Sylvère Corbière, Marylène Fournier, Valérie Frison, Jean-Philippe Labrouve, François Laubeuf, Didier Pauriol & Georges Spini.*

*Responsable distribution : Jeanine Roure*

### Lambesc Autrement

44, allée de Boismeau - 13410 Lambesc  
Téléphone : 04 42 92 81 32

**Courriel :**  
[lambesc.autrement@free.fr](mailto:lambesc.autrement@free.fr)

**Internet :**  
<http://lambesc.autrement.free.fr>